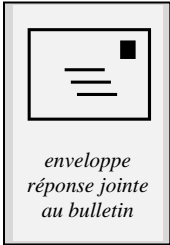




Club des retraités de la Haute-Vienne (87)
ADHESION 2016
 (à régler dès réception de votre bulletin. Merci !)



Participant(s) en tant que :

- 1 Membre(s) MGEN : 10 Euros
- 2 Conjoint bénéficiaire MGEN : 10 Euros
- 3 Conjoint non MGEN : 20 Euros
- 4 Invités avant le 01 janvier 2009 : 20 Euros

membre Mgen

NOM
 Prénom
 Adresse :

 Téléphone :
 E-mail :
 Date de naissance :
 Nom et N° Police Responsabilité civile :

 Atelier(s) fréquenté(s) :

conjoint et bénéficiaire

NOM
 Prénom
 Adresse :

 Téléphone :
 E-mail :
 Date de naissance :
 Nom et N° Police Responsabilité civile :

 Atelier(s) fréquenté(s) :

ou simple adhérent
 Première adhésion au club
 Renouvellement d'adhésion

ou simple adhérent
 Première adhésion au club
 Renouvellement d'adhésion

montant €

montant €

somme totale à régler : + = €

Cette participation est valable pour une année civile du 01 janvier au 31 décembre et renouvelable annuellement. Elle est due pour l'année entière quelle que soit la date à laquelle vous entrez dans le club, à votre prise de retraite ou plus tard, et sera renouvelable au 01 janvier suivant.
 Paiement par chèque (signé) à l'ordre de " MGEN club des retraités 87" avec au dos la mention "adhésion au club année 2016" , à glisser dans l'enveloppe (affranchie au tarif en cours) spécialement prévue à cet effet et adressée à MGEN Club des retraités, 3 rue Maurice Rollinat, B.P 13604 , 87036 LIMOGES Cedex

A Limoges, le

signature,

Remarque : cocher la bonne case. Pensez à bien cocher toutes les cases vous concernant.

Observation : n'oubliez pas de signer votre chèque avant de fermer votre enveloppe.